REUNION CONSEIL des PARENTS d'ELEVES du
LYCEE JPS – Mardi 3 mars 2015

BOURSE AUX LIVRES

Nous avons mis à l'ordre du jour ce point car il faut que nous prenions une décision sur la suite à donner à la BAL, aucune personne ne s'étant vraiment manifestée pour prendre le relais de Christel Bitard et Odile Portalier qui quitteront le lycée en fin d'année leurs enfants respectifs étant en terminale. Bien entendu elles ne disparaissent pas et sont prêtes à apporter toute leur aide et leurs connaissances sur la BAL. Elles ont commencer à faire des écrits (procédure, organisation...) mais ne veulent pas travailler pour rien, si pas de relève.

Pascal Bitard nous expose les réflexions qui ont émergées lors de la réunion proposée sur ce sujet en décembre 2014.

Bilan / constats :

Beaucoup de queue et de mécontentement « je perds une journée »
Parents mécontents ! aigreur sans reconnaissance !
Retrait des livres trop long ...
Dysfonctionnement ! … queue à 2 endroits …
Mais en générale bien compris que c'est compliqué => expliquer le bénévolat !
Confusion lycée / association ! …
>> beaucoup de négatif ressort, peut être par l'importance du nombre de parents consommateurs

Des pistes

- Il faudrait une communication + précise sur le fonctionnement de la BAL ?
- Message claire à l'affichage ? + engagement moral des adhérents ?

Mais pourquoi continuer ?

- Apporter une aide aux famille de milieu plus défavorisés, aux élèves un peu paumés, pas aidés par leurs familles, aux élèves allophones, ...>> rendre service
- Maintenir la possibilité d'offrir un vrai choix aux parents avec une égalité d'offre entre les 2 fédérations
- Permet de simplifier les démarches et la fourniture des livres scolaires >> facilitation
- Permettre une certaine autonomie des enfants, d'avoir les bons livres et à temps
- Avoir du bénévolat dans les 2 sens >> éducation à la citoyenneté
- Parce que rien n'est proposé par la région
- Permettre d'assurer un scolarité gratuite selon les valeurs de la FCPE

>>> De nombreuses raisons de poursuivre ce service BAL mais à quelles conditions ?
Faut-il garder les mêmes conditions qui ont conduit à une volumétrie exponentielle et qui nécessite une organisation et un nombre important de bénévoles.
Il faut peut-être revenir aux valeurs, quitte à réduire de manière significative le nombre d'adhérents, ce qui d'ailleurs n'a peut être pas d'incidence sur les résultats aux élections ?
Trouver des solutions pour juguler les inscriptions >>> engagement ?

Arrêter complètement ce service ?

Proposition d'organisation

Un « découpage » des différentes tâches ào réaliser est proposé afin que l'organisation ne repose plus que sur les épaules de deux personnes. Certes il est nécessaire d'avoir un coordinateur pour faire le relais et veiller à la réalisation de toutes les tâches des différents groupes dans une bonne organisation. Dans l'idéale il faudrait que la plupart des postes soient assurés par des binômes, il est plus rassurant et opérationnel de travailler à 2.

Un tour de table est proposé et chacun expose son point de vue
Un débat s'instaure autour des différents avis et l'incidence sur les élections. Il ya beaucoup de positif tout de même, des parents qui témoignent s'être engagés auprès de la FCPE après avoir bénéficier de la BAL
Un vote est proposé : pensez-vous que nous avons intérêt à poursuivre ?
29 « oui » et 2 « sans avis »

Il en ressort que la BAL sera maintenue, des parents présents ou par mail se sont engagés à prendre une part plus active ou une responsabilité dans l'organisation. Mais il faudra mieux communiquer et valoriser le fait que les parents adhérent aussi à une association et demander un certain engagement à minima (>> voir proposition de « charte » à signer au moment de la réservation des livres en seconde) en commençant par ne proposer qu'une adhésion à 20€.

Le fonctionnement sera à optimiser pour éviter les dysfonctionnements de l'an dernier.

PORTES OUVERTES
Elles auront lieu le samedi 14 mars de 9h à 13h.
Il faut être 4 ou 5 personnes en permanence. Christelle Leclercq s'occupe de l'organisation. Il va lancer un doodle pour permettre de s'inscrire sur une plage horaire. Il n'est pas nécessaire de rester toute la matinée mais 1 à 2h suffisent si nous sommes assez de volontaires.
Le flyer qui sera donné lors de ces journées sera remanié par Blandine pour aller dans le sens de la BAL qui est ressorti au cours de cette réunion et refait différemment car il semble que celui utilisé depuis 2 ans n'est finalement pas toujours très explicite pour les parents qui ne connaissent pas du tout le principe.

COMPTE-RENDU DU CA DU 5/02/15
Le point principal de ce CA a été la DHG (dotation horaire globale) :
deux modifications importantes sont intervenues :

1. Mise en place d'un nouveau statut des enseignants pour la rentrée 2015
   Ce qui a un impact pour le lycée :
   - disparition de l'heure de chaire (qui était 1h de décharge si 6h de cours en terminale et première pour matière au bac, avec des conditions), remplacée par 1,1h de pondération (dans la limite d'une heure donc au delà de 10h de cours, principalement en philo.)
   - disparition de beaucoup d'heures statutaires : coordination EPS, heure de laboratoire, heure de cabinet en HG...)>> reste essentiellement les 3h d'UNSS pour chaque enseignant d'EPS
1. Création des IMP (indemnités pour missions particulières) qui correspondent à 1,34% de la DHG (et enlever aux HSA qui auraient été données) pour rémunérer des missions à responsabilité éducative et/ou pédagogique autres que celles en face-à-face pédagogique (référent culture, référent numérique, référents décrochage scolaire, coordinateurs, responsable réseau...)
   Ces missions seront à présenter au CA et définies par chaque établissement en fonction de ses besoins

DHG = 2238 heures dont 1986 HP et 252 HSA (11,2%) et IMP 43750€ (soit 30,5 HSA)

Il a été annoncé 10h en moins car le lycée proposerait trop d'enseignement en groupes restreints !

La DHG présentée reprend la plus part des spécificités pédagogiques de l'an dernier (1h de français en plus en 1ère STMG, initiation à la philo en 1ère L, section euro en STMG). Par contre il a fait le choix de supprimer des heures en seconde pour les groupes d'enseignement d'exploration qui ne seront plus des demis groupes classe mais 2 groupes pour 3 classes.
Les enseignants regrettent que se soit le niveau seconde qui pâtissent des réduction d'horaire car les classes de secondes sont aussi difficiles et il faut beaucoup s'adapter aux élèves.

M. Folliet espère pouvoir transformer 12h d'IMP en HSA pour pouvoir rémunérer toutes les heures de pondération.

La répartition de la DHG ne devait pas être proposée au vote lors de ce CA suite à la commission permanente, c'est pour cela que les enseignants présents qui représentent l'ensemble des profs s'abstiendront car ils n'ont pas les consignes de vote, et dénoncent aussi les moyens insuffisants pour à minima maintenir les choix de l'an passé.

Les parents d'élèves FCPE se sont aussi abstenus et proposés une motion (à laquelle les enseignants se sont associés), que vous pouvez lire sur le site.
http://fcpe-jps-bron.wifeo.com/actions.php

La répartition est adoptée avec 7 voix « pour » et 16 « abstentions ».

Autres points

- M. Longueval demande au CA l'autorisation de diffuser aux lycéens la possibilité de participer aux conseils de quartier mis en place par La mairie de Bron et où il serait intéressant que des jeunes participent. Il souhaite aussi que le lycée soit représenté dans les instances.

- Une représentante des agents intervient pour rappeler le problème de remplacement des absents bien que la situation se soit un peu améliorée depuis le dernier CA de décembre.
  Ils déplorent l'état de dégradation de certaines salles et souhaiteraient que les enseignants soient plus vigilants.

Le représentant des élèves pense qu'un rappel par l'enseignant en début et fin de cours serait souhaitable dans les salles concernées.
Cette question sera mise à l'ordre du jour du CVL.

Suite à la consultation sur le climat scolaire il a été proposé par les parents d'élèves que les agents se présentent et présentent leur travail aux élèves lors de la pré-rentrée des secondes.

REUNION VDE;

Elle a eu lieu vendredi 27/02.
Vous trouverez le compte-rendu complet dans l'espace réservé aux adhérents du conseil local FCPE du lycée (vous pouvez y accéder si vous avez demandé un code d'accès directement sur le site).

>> prochaine VDE le 9 avril 2015
Estelle Michallat se propose d'accompagner Blandine Zaragoza (n'ayant pu participer à la précédente suite au changement de date).

Au vue de l'heure avancée la réunion se termine.

Point non évoqué : conseil de classe

Prochaine réunion le mercredi 25 mars 2015.
changement de date car le 26 mars sont programmées deux représentation du club théâtre du lycée (18h et 20h) et il serait dommage d'être en « concurrence » avec la réunion du CPE.